

## ARBUSTES ET GAZONS

**Situation phytosanitaire actuelle**

**Observations ponctuelles**

**Situation phytosanitaire en serres de production**

**Gestion de la flore difficile**

## À RETENIR CETTE SEMAINE

- Buis : les différents stades de chenilles observés sur un même site
- Rosiers : la maladie de la tache noire se propage par temps chaud
- Gazons : le dollar spot reste actif

**Vous souhaitez devenir observateur ? N'hésitez pas à contacter :**

Alexandre BENOIST de la FREDON Champagne-Ardenne au 03 26 77 36 64

Charlie SOMMER de la FREDON Lorraine au 03 83 33 86 70

Virginie AUBERT de la FREDON Alsace au 03 88 82 18 07

Ce bulletin est produit à partir d'observations régulières et ponctuelles dans la région Grand Est. S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle.



## Pyrale

**Stades de développement observés :** jeunes larves (inférieures à 2 cm) à larves plus développées (3 cm), derniers imagos du premier vol annuel (Épernay).

Sur un même site, une diversité de stades de développement larvaire est ponctuellement constatée.

**Dégâts observés/ incidence :** repousses décapées, rongées. Présence de fils de soie, de déjections.

### Secteurs d'observation :

- **Alsace :** Horbourg Wihr (68), Sainte-Marie-aux-Mines (68), Sélestat (67), Erstein (67) ;
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51), Sapignicourt (51), région de Vitry-Le-François (51), Epernay (51) ;
- **Lorraine :** Metz (57), Nancy (54), Pannes (54), Rambervillers (88), Épinal (88).

**Seuil indicatif de risque :** présence d'un individu.

**Facteurs de risque :** importante présence de chenilles au cours des semaines précédentes.

### Prophylaxie et lutte biologique :

- **Lutte biologique :** l'utilisation de *Bacillus thuringiensis* souche *kurstaki* ou *aizawai* ou encore l'utilisation d'huile de colza et de pyrèthre naturel sur larves inférieures à 20 mm est possible. L'huile de colza et le pyrèthre sont moins sélectifs sur la faune auxiliaire que le Bacillus de Thuringe.



**Différence de développement larvaire sur un même site**

(V. AUBERT – FREDON Alsace)

## Maladies de dépérissement



**Stades de développement observés :** nécroses foliaires proches des symptômes habituels de la cylindrocladiose du buis ou de *Pseudonectria buxi* (forme parfaite de *Volutella buxi*) selon les sites touchés.

**Dégâts observés/ incidence :** dépérissement des jeunes pousses et pression forte sur l'ensemble de la plante. Accroissement des zones touchées.

### Secteurs d'observation :

- **Alsace :** Sélestat (67), Sainte-Marie-aux-Mines (68), Horbourg Wihr (68) ;
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51), Vitry-Le-François (51) ;
- **Lorraine :** Thiaucourt-Régnéville (54), Rambervillers (88), Nancy (54).

**Seuil indicatif de risque :** apparition des premières taches sur feuilles.

**Facteurs de risque :** humidité et températures proches de 25 °C. Feuillage humide. Survie des spores durant au moins 6 ans au sol et sur débris de végétaux affectés. Une température supérieure à 30°C est sensée faire régresser la virulence de la cylindrocladiose.

- **Prophylaxie :** désinfecter les outils de taille entre chaque ligne ou plants. Éviter la taille lorsque le feuillage est humide. Disposer du paillage fin au pied des buis.



**Différents symptômes de maladies de dépérissement.**

(Source : C. SOMMER — FREDON Lorraine.)

- **Lutte préventive éthologique** : planter des espèces et variétés peu sensibles, notamment *Buxus microphylla* 'Faulkner'. Éviter la plantation de *Buxus sempervirens* 'Suffruticosa' et 'Mémorial', deux des variétés réputées les plus sensibles.



## Rosiers

### Pucerons

F

A

**Stade de développement observé** : Adultes, larves. Foyers localisés et peu importants.

**Dégâts observés/ incidences** : Les populations observées ne sont pas à l'origine de dégâts.

#### Secteurs d'observation :

- **Alsace** : absent sur les secteurs d'observation, les populations d'auxiliaires ont résorbé la présence de pucerons ;
- **Champagne-Ardenne** : Reims (51), Sapignicourt (51), Charleville-Mézières (08) ;
- **Lorraine** : secteur de Nancy (54), Metz (57).

**Seuil indicatif de risque** : supérieur à 40 individus par tiges.

**Facteurs de risque** : apports azotés trop importants.

#### Prophylaxie et lutte biologique :

- **Prophylaxie** : supprimer les tiges trop atteintes, raisonner les apports d'engrais. Arroser le feuillage permet de limiter le développement de la fumagine.
- **Lutte biologique** : favoriser l'implantation d'auxiliaires naturels (paillage, diversité floristique...). La présence d'auxiliaires (larves de coccinelles, larves de syrphes) est attestée en région.
- **Produits de biocontrôle** : huiles de colza, huiles de paraffine.
- **Substances de base** : ortie, *Urtica spp.*

#### Auxiliaires naturels – Téléphore fauve

##### *Rhagonycha fulva*

- Adultes polyphages : alimentation sur pollen, petits insectes comme les pucerons.
- Les larves vivent au niveau du sol (litière) et s'alimentent de petits insectes, de limaces et d'escargots.
- **Période d'observation** : mai – juillet.
- **Habitats** : Bois, jardins, prairies. Les adultes affectionnent les ombellifères en fleurs, où il n'est pas rare de les observer lors de l'accouplement.



Téléphore fauve adulte sur rosier  
(A.BENOIST – FREDON CA)

F

A

### Tenthrède de la tige

**Stade de développement observé** : larves.

**Dégâts observés/ incidences** : observation de galeries dans la tige au moment de la taille après floraison. Diminution de la floraison pour les variétés remontantes.

#### Secteurs d'observation :

- **Alsace** : absent sur les secteurs d'observation, les populations d'oiseaux ont résorbé la présence de tenthrèdes ;
- **Champagne-Ardenne** : Reims (51) ;
- **Lorraine** : secteur de Nancy (54).

**Seuil indicatif de risque** : non déterminé.

**Facteurs de risque** : rosiers à grosses tiges.

**Analyse de risque** : les foyers sont généralement localisés mais se propagent année après année.

**Prophylaxie et lutte biologique** : favoriser la présence et la nidification d'oiseaux insectivores.

Couper et éliminer les tiges porteuses de larves.

L'usage de *Bacillus thuringiensis* sous-espèce *kurstaki* ou *aizawai* ne convient pas pour la lutte contre ces insectes (éléments de distinction entre vraies et fausses chenilles, cf. BSV n° 03 du 3 mai 2018).

## I Abeilles couturières / mégachiles



**Stade de développement observé** : Adultes.

**Dégâts observés/ incidences** : Découpage du limbe en indentations semi-circulaires.

**Secteurs d'observation** :

- **Alsace** : absent sur les secteurs d'observation ;
- **Champagne-Ardenne** : Reims (51) ;
- **Lorraine** : Nancy (54).

**Seuil indicatif de risque** : non déterminé.

**Analyse de risque** : Les dégâts restent isolés et restent d'ordre esthétique. La croissance des rosiers n'est pas affectée.

**Prophylaxie et lutte biologique** : Aucune, les abeilles couturières sont d'importantes polinisatrices.

## I Maladie des taches noires



**Stade de développement observé** : taches noires visibles sur les feuilles (présence de mycélium sous l'épiderme).

**Dégâts observés/ incidences** : chute des feuilles les plus affectées.

**Secteurs d'observation** :

- **Alsace** : Sélestat (67), Horbourg-Wihr (67), Sainte-Marie-aux-Mines (68) ;
- **Champagne-Ardenne** : Reims (51), Saint-Brice-Courcelles (51), Sapignicourt (51), Charleville-Mézières (08) ;
- **Lorraine** : secteur de Nancy (54), Saint-Avoid (57), Metz (57), Jarny (54).

**Seuil indicatif de risque** : non défini.

**Facteurs de risque** : sensibilité variétale, station (sols lourds, plantation trop dense), chaleur (15 °C à 27 °C) et eau sous forme liquide pour la germination des spores.

Sensibilité maximale des feuilles atteinte 1 à 2 semaines après leur étalement complet. Élévation des températures.

**Prophylaxie et lutte biologique** :

- **Lutte préventive éthologique** : sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie** : Eviter de mouiller le feuillage, arroser au pied de la plante. Eviter les arrosages le soir. Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.

- Substances de base : prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.*

## Anthracnose



**Stade de développement observé :** taches noires visibles sur les feuilles qui caractérisent la présence d'une zone nécrotique virant au gris au centre de la tache.

**Dégâts observés/ incidences :** présences de multiples taches nécrotiques sur variétés sensibles.

### Secteurs d'observation :

- Alsace : symptômes non visibles sur les secteurs observés ;
- Champagne-Ardenne : Reims (51) ;
- Lorraine : secteur de Nancy (54), Jarny (54).

**Seuil indicatif de risque :** non défini.

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale. Élévation des températures.

### Prophylaxie et lutte biologique :

- **Lutte préventive éthologique :** sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie :** limiter l'arrosage du feuillage. Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Substances de base :** prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.*



Taches nécrotiques causées par l'anthracnose

(A.BENOIST – FREDON CA)

## Oïdium



**Stade de développement observé :** développement d'un feutrage superficiel blanchâtre pulvérulent sur feuilles et boutons floraux.

**Dégâts observés/ incidences :** en forte régression par rapports aux semaines précédentes. Présent essentiellement sur feuilles.

### Secteurs d'observation :

- Alsace : Horbourg-Wihr (68), Strasbourg (67), Sainte-Marie-aux-Mines (68) ; Sélestat (67) ;
- Champagne-Ardenne : Reims (51), Sapignicourt (51) ;
- Lorraine : secteur de Nancy (54).

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale, températures comprises entre 10 et 25 °C pour une hygrométrie relative comprise aux alentours de 70 à 80 %.

### Prophylaxie et lutte biologique :

- **Lutte préventive éthologique :** sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie :** limiter l'arrosage du feuillage, surtout en soirée. Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Produits de biocontrôle :** huiles essentielles d'orange douce, soufre.
- **Substances de base :** prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.* Bicarbonate de sodium, *Hydrogénocarbonate de sodium*.

## Rouille



**Stade de développement observé :** présence de fructifications (écidies) en face inférieure des feuilles.

**Dégâts observés/ incidences :** présence de taches jaune-orangé en surface inférieure des feuilles (écidies) et en face supérieure. En régression par rapports aux semaines précédentes.

**Secteurs d'observation :**

- **Alsace :** aucun symptôme visible sur les secteurs observés ;
- **Champagne-Ardenne :** Charleville-Mézières (08) ;
- **Lorraine :** secteur de Nancy (54).

**Seuil indicatif de risque :** non défini.

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale, station, forte humidité et températures proches de 15 °C à 22 °C. Les rosiers de type *Rosa x alba* figurent parmi les plus sensibles.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Lutte préventive éthologique :** sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie :** limiter l'arrosage du feuillage mais arroser les rosiers. Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Substances de base :** prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.*



## Gazons

## Dollar spot



**Stade de développement observé :** faiblement présent mais toujours en activité Sur certains secteurs, le dollar spot ne semble plus progresser alors que sur d'autres de nouveaux symptômes sont visibles. Le brin de la graminée présente des taches elliptiques marron clair bordées d'un halo brun.

**Dégâts observés/ incidence :** regroupement de taches brun clair ou brun-blanchâtre d'environ 2 centimètres de diamètre sur terrains de sport. Le sol se dénude par plaque due à la coalescence des taches.

**Secteurs d'observation :**

- **Champagne-Ardenne :** non observé ;
- **Lorraine :** Épinal (88) ;
- **Alsace :** Ammerschwihr (68).

**Seuil indicatif de risque :** non défini

**Facteurs de risque :** une météo douce et humide (pluie et rosée nocturne), une humidité du sol faible (75 %), une carence en potassium, phosphore ou soufre, un excès d'azote sont des facteurs favorisants notables.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Prophylaxie :** Maintenir la teneur en eau du sol à une valeur proche de la capacité au champ, une fertilisation raisonnée, une élimination des déchets de tontes contaminées sont des mesures qui permettent de limiter la présence du Dollar spot. La mise en place d'un pédiluve avant l'accès aux pelouses est un moyen qui permet de limiter les propagations d'un terrain à l'autre. La désinfection des lames des tondeuses permet de limiter la propagation.

- **Lutte biologique** : L'utilisation de *Trichoderma harzianum* est une technique alternative qui permet de limiter la présence de maladies cryptogamiques. Cette utilisation est à planifier en amont et avant la présence des pathogènes.

## Fusariose estivale



**Stade de développement observé** : en pleine activité même si les observations révèlent une diminution de la présence des symptômes.

**Dégâts observés/ incidence** : taches nécrotiques arrondies de largeur irrégulières (de 5 à 15 cm de diamètre environ) dues à des lésions brun-rougeâtre à brun foncé avec une marge plus sombre sur gazons d'agrément et sur terrains de sport.

**Secteurs d'observation** :

- **Champagne-Ardenne** : non observé ;
- **Lorraine** : non observé ;
- **Alsace** : Sainte-Marie-aux-Mines (68).

**Seuil indicatif de risque** : non défini.

**Facteurs de risque** : les températures (entre 26 et 35 C°) et une humidité élevées, l'alternance d'un temps humide et de périodes chaudes sont d'autant de facteurs favorisant le développement de la maladie.

**Prophylaxie et lutte biologique** :

- **Prophylaxie** : les arrosages matinaux et espacés, une gestion raisonnée de la fertilisation, un défeutrage régulier sont autant de paramètres qui permettent de réduire les infestations.
- **Lutte biologique** : L'utilisation de *Trichoderma harzianum* est une technique alternative qui permet de limiter la présence de maladies cryptogamiques. Cette utilisation est à planifier en amont et avant la présence des pathogènes.

## Dry patch



**Stade de développement observé** : Tache sèche brune de forme irrégulière affectant les gazons.

**Dégâts observés/ incidence** : Les brins d'herbe perdent leur turgescence, brunissent et finissent par mourir.

**Secteurs d'observation** : Épinal (88).

**Seuil indicatif de risque** : non défini.

**Facteurs de risque** : sol hydrophobe. Le caractère hydrophobe du sol provient notamment de la présence de sables grossiers (entre 0,5 et 2 mm) qui se mêle à de la matière organique en décomposition (feutre, amendement en tourbe) pour former une couche superficielle plus difficile à mouiller (hydrophobe). Ce phénomène est un processus naturel qui se forme dans de nombreux sols.

Forte variation d'humidité du sol d'une saison à l'autre.

Mauvaise répartition de l'arrosage.

**Prophylaxie** :

– Réaliser des seringues (petits apports d'eau réalisés régulièrement) en journée pour abaisser la température en surface du sol. Attention toutefois, de l'eau froide sur un gazon chaud par un fort ensoleillement peut aussi provoquer des problèmes.

– Réduire la proportion de feutre et de pâturin annuel qui par son enracinement superficiel est plus sensible à ce problème physiologique.

- Favoriser l'enracinement du gazon (augmenter de quelques millimètres la hauteur de tonte en vue de la période estivale) et l'aération du sol (aération à lames).
- Réaliser des apports de matériaux fins à la granulométrie régulière. L'utilisation en top dressing de zéolithe ou de terre de diatomée peut permettre d'améliorer la pénétration de l'eau dans le sol et son stockage.

## Black layer



**Causes principales :** sol saturé en eau au détriment de l'air dans la zone de croissance racinaire induisant le développement de bactérie anaérobie en présence d'une forte proportion d'éléments soufrés ou de fer rendu inassimilable.

**Stade de développement observé :** Formation d'une couche noire dans la partie superficielle du sol au niveau de la zone de croissance racinaire du gazon. Processus biologique naturel de réduction des sulfates et du soufre en sulfites (dégagement d'odeur caractéristique).

**Dégâts observés/ incidence :** mauvais développement du gazon par manque d'oxygène dans le sol, accroissement de la sensibilité aux maladies fongiques. Dépérissement du gazon qui prend une couleur foncée, bronze.

**Secteurs d'observation :** symptômes non visibles sur les secteurs observés mais contexte actuel favorable.

**Seuil indicatif de risque :** non défini.

### **Prophylaxie :**

- Réduire les apports d'engrais soufrés, enrobés ou sous forme d'azote organique qui consomment de l'oxygène pour se dégrader. Attention les formes d'azote nitriques peuvent causer des brûlures sur la plante (bien fractionner les apports).
- Réduire la fréquence des arrosages.
- Réaliser des aérations du sol avec des louchets creux.
- Utiliser des amendements riches en acides humiques qui permettront une meilleure assimilation des éléments métalliques bloqués (fer, manganèse, zinc...)





### Hétérosporiose de l'iris

**Stades de développement observés :** dessèchement du feuillage.

**Dégâts observés/ incidence :** dessèchement important du feuillage.

**Secteurs d'observation :** secteur de Nancy (54).

**Seuil indicatif de risque :** non définit.

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale, humidité au printemps.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Lutte préventive éthologique :** préférer la plantation d'iris de Dalmatie (*Iris pallida*, s'accommode de tous types de sols) ou d'iris de Sibérie (*Iris sibirica*, en sol frais à humide) qui présentent généralement un feuillage plus sain que d'autres espèces.
- **Prophylaxie :** couper et éliminer les feuilles complètement sèches. Planter les iris dans un substrat drainant.



*sensibilité à l'hétérosporiose différente.* (Source : C. SOMMER — FREDON Lorraine.)



## Situation phytosanitaire en serres de production

Données issues des serres de : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Centre Hospitalier Bel-Air (Charleville-Mézières), Reims.

Bioagresseurs	Espèces végétales	Indice de pression		Lutte biologique effectuée
Pucerons	Pommier d'amour, Dipladenia	Orange		
	Aubergine de barbentane	Jaune		Lâchers d' <i>Adalia bipunctata</i> début juin.
Cochenilles farineuses	Cypérus, Ficus, Néphrolépis, Orchidées, Schefflera elegantissima	Jaune		
Cochenilles à carapace	Asplenium, cactus, caféier, ficus, Nerium oleander	Jaune	Orange	
Cochenilles du fusain	Dracena, Kentia, Sanseveria	Jaune		
Cochenilles australiennes		Jaune		
Acaris	Chamaedorea	Jaune		
Thrips	Alternanthera, Géranium lierre	Jaune		
Aleurodes	Alternanthera, Chou vert, sauge officinale	Jaune		
	Fuschia	Orange		
Otorhynques	Laurier nobilis	Jaune	Orange	
Mildiou		Jaune		
Oïdium		Jaune		



**Colonie de *Macrosiphoniella absinthii* sur absinthe.**

(N.DESPORTES – Ville de Reims)

### *Macrosiphoniella absinthii* – éléments de biologie

- Plantes hôtes : Absinthe, armoises, espèces du genre *Artemisia*.
- La reproduction sexuée (femelles ailées, mâles) a lieu à l'automne.
- Lutte biologique : certaines espèces d'*Aphidius* sont des parasitoïdes de cette espèce de puceron



### La solarisation, une technique de désherbage adapté aux massifs

**But :** inhiber la germination des graines contenues dans le sol et des maladies (*Fusarium spp.*, *Sclerotinia spp.*, *Pythium spp.* ...) et ravageurs lors de la création ou réaménagement de massifs.

**Dates de mise en œuvre :** entre le 15 juin et le 15 juillet sur une durée d'au moins 60 jours.

**Efficacité :** à partir de 40°C sur une profondeur d'au moins 10 cm. À partir de cette température, dans la durée, les champignons, bactéries et nématodes phytopathogènes sont détruits (optimum entre 45° et 74°C).

Effet anti-germinatif sur graines d'amarante, de capselle bourse à pasteur, de chénopode blanc, de morelle, de mourons, d'orties, de pâturins, de séneçons... Cette technique montre des limites sur certaines graines ou organes de conservation tels que les renoncules, le chiendent, le liseron, le pourpier, la prêle.

**Mise en œuvre :**

- Préparer le sol comme pour une plantation (25-30 cm de profondeur). Bien décompacter et affiner la terre.
- Procéder à un arrosage important du sol (idéalement sur 50 cm de profondeur). L'arrosage important du sol permet de faciliter la

conduction de la chaleur et entamer une pré-germination des graines qui grilleront rapidement.

- Lorsque le sol est légèrement ressuyé, procéder à la pose du film plastique comme pour une toile de paillage en veillant à bien à ce qu'il n'y ait pas de passage d'air sous le film. S'assurer que les conditions climatiques soient favorables durant près d'une semaine, au moment de la pose, pour enclencher le processus et éviter toute levée trop importante d'herbes indésirables.
- Après environ 2 mois, débâcher le sol, travailler le sol sur 10 cm de profondeur au maximum pour limiter la remonter des graines non détruites et procéder à la plantation.

**Choix du film plastique :** idéalement, film plastique en polyéthylène non micro-perforé transparent spécial « solarisation » de 30 à 50 microns d'épaisseur avec traitement UV. L'utilisation de toile de paillage en polypropylène tissé (densité de 130g/m<sup>2</sup>) couleur noire, comme sur la photo ci-contre, peut aussi être utilisée bien qu'elle ne soit pas imperméable et facilite l'évaporation. Les films noir emmagasinent bien la chaleur mais sont moins performant quant à la restitution de celle-ci dans le sol (efficace pour la couche superficielle).

**Contraintes :**

- anticiper suffisamment les travaux d'aménagement des massifs ;
- montre de bon résultat sur emplacements exposés en plein soleil ;
- mise en place facilitée sur terrain plat et à la forme régulière ;
- aucune végétation pérenne ne peut être maintenue au moment de l'aménagement ;



*Massif en solarisation de fin juin à septembre, bâche en polypropylène tissé.*  
(Source : C. SOMMER — FREDON Lorraine.)




- résultat final directement dépendant des conditions climatiques et notamment de la température et la durée d'ensoleillement ;

**Mise en garde :** la solarisation accroît la minéralisation de la matière organique du sol et notamment la fraction azotée. Par conséquent, lors de la plantation suite à cette opération, il n'est généralement pas nécessaire de faire un apport d'engrais azoté.




## Indicateurs de risque

Ces indicateurs ont pour but d'affiner l'analyse de risque en espaces verts. Seul l'aspect ornemental est pris en compte dans ce BSV lorsque des dégâts liés à un bioagresseur sont observés. Pour les plantes ayant également une fonction nourricière (ex. : arbres fruitiers), veuillez vous référer au BSV de la filière appropriée. L'agressivité du bioagresseur est comparée à celle d'une plante saine, en pleine vitalité, indemne de toute faiblesse et exposée dans des conditions environnementales saines et optimales.

### Fréquence

	<b>Répandu :</b> qualifie les espèces communément observées sur l'ensemble du territoire.
	<b>Commun :</b> qualifie les espèces observées régulièrement, mais pas partout (fréquemment localement) par le réseau d'observateurs.
	<b>Rare :</b> qualifie les espèces peu communes, observées occasionnellement.

### Agressivité

	<b>Élevée :</b> Le bioagresseur peut tuer les plantes saines ou les endommager durablement dans un délai relativement bref. Il n'est pas forcément la cause directe des dégâts (ravageur secondaire).
	<b>Moyenne :</b> Le bioagresseur n'est normalement pas apte à tuer la plante ou à fortement dégrader sa vitalité sauf en cas d'exposition prolongée ou de facteurs aggravants.
	<b>Faible :</b> Le bioagresseur n'a pas d'influence négative significative sur la survie de la plante. Il peut être à l'origine de dommages esthétiques. Il peut toutefois être vecteur de maladies.

**Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet  
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :**

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**Édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture GRAND EST  
sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau JEVI :**

### **Alsace**

Villes de : Horbourg-Wihr, Betschdorf, Sainte-Marie aux Mines, Erstein, Rixheim, Brunstatt-Didenheim, Mulhouse, Wissembourg. Autres structures : Communauté de Commune du Val d'Argent, Port autonome de Strasbourg, Comptoir Agricole Espaces Verts, S.A.R.L Vurpillot, CFPPA de Rouffach, Élagage et Paysages du Haut-Rhin, Golf d'Ammerschwir.

### **Champagne-Ardenne**

Villes de : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay, Fère-Champenoise, Nogent, Reims, Saint-Brice-Courcelles, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Sapignicourt, Troyes. Autres structures : Centre hospitalier Bélaïr (Charleville-Mézières), Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der, CFPPA de Saint-Pouange, Groupe COMPAS, FREDON Champagne-Ardenne.

### **Lorraine**

Villes de : Jarny, Nancy, Toul, Bouxières-aux-Dames, Ligny-en-Barrois, Metz, Uckange (Jardin des Traces), Mirecourt, Rambervillers. Autres structures : golfs de Bitche, d'Aingeray, d'Épinal, ABMC de Saint-Mihiel, de Lorraine, d'Épinal, de Meuse-Argonne, Jardin botanique Jean-Marie PELT (site de Villers-lès-Nancy et jardin d'altitude), FREDON Lorraine.

**Rédaction :** A.BENOIST, FREDON CA ; C.SOMMER, FREDON Lorraine ; V.AUBERT, FREDON Alsace

**Coordination et renseignements — Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :**

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture du Grand Est

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.